

A SUIVRE...

MOLLARDS-DES-AUBERT: LE BÂTIMENT

Les Mollards-des-Aubert: un certain nombre de nos lecteurs connaissent déjà l'histoire de ce site, en partie du moins. Pour les autres, rappelons quelques faits.

Pierre Aubert dernier habitant des Mollards

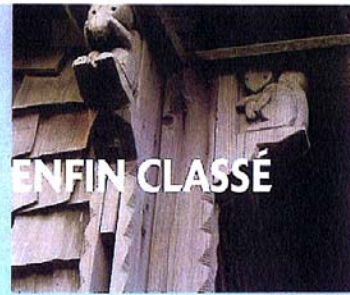
Peintre et graveur vaudois, Pierre Aubert, dont le centenaire de la naissance a été fêté voici deux ans par une exposition au Musée Arlaud à Lausanne, a longtemps habité la ferme héritée de ses ancêtres, la famille Aubert l'ayant construite au début du 18^e siècle dans un site d'une exceptionnelle beauté, à 1300 m. d'altitude, au-dessus du village du Brassus à la Vallée de Joux.

Au cours des ans, la maison a subi les outrages du temps mais, par contre, n'a pas connu de transformations importantes, à part l'atelier que l'artiste avait aménagé à l'étage, supprimant l'un des deux «tués»,

ces immenses cheminées pyramidales qui s'élèvent de la cuisine jusqu'au toit. Vers le milieu de sa carrière, Pierre Aubert est descendu avec sa famille vivre à Romainmôtier mais il remontait très fréquemment dans son atelier des Mollards, près de ses chères forêts dont les arbres furent les principaux personnages de son œuvre.

Les Mollards-des-Aubert, un patrimoine reconnu

Seule ferme habitée toute l'année à cette altitude du Jura, ce bâtiment avait déjà retenu l'attention des spécialistes du patrimoine bâti rural. L'historien Daniel Glauser l'avait entièrement relevé et décrit en détail dans le tome 16 des «Maisons rurales de Suisse», ce qui valut au bâtiment un relèvement de sa note au Recensement architectural du Canton de Vaud. Passé en note 2, il était placé désormais sous la protection du Canton, mesure qui implique que le bâtiment soit entretenu et que les

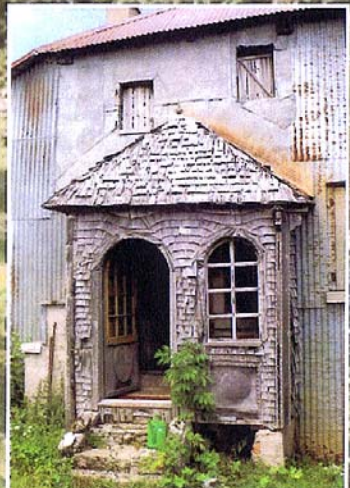


ENFIN CLASSÉ

travaux soient effectués avec un soin particulier dans un souci d'authenticité; c'était aussi un préalable à une mesure de classement.

Rachat du bâtiment par une fondation

Vu les travaux de restauration très lourds à effectuer aux Mollards, le fils de Pierre Aubert a préféré vendre le domaine. La Fondation «Les Mollards-des-Aubert», constituée à cette occasion, acquit la propriété à des conditions favorables. Vu le caractère des associations fondatrices (Pro Natura Vaud, Patrimoine Suisse et sa section vaudoise ainsi que la Fondation Pierre Aubert), les objectifs de la fondation sont autant du domaine culturel que de protection du milieu naturel.



Urgence d'une restauration

La Fondation «Les Mollards-des-Aubert» allait devoir s'atteler à la tâche la plus urgente: la restauration du bâtiment. Une restauration qui allait être menée dans un cadre de contraintes strictes.

Situé hors des zones à bâtir, en plus dans une zone de sources, toutes les autorisations de travaux allaient dépendre directement des services cantonaux. Il était nécessaire de limiter les équipements «techniques» au strict minimum alors que, dès le début de l'élaboration d'un projet, Patrimoine suisse avait pris l'option d'inclure tout ou partie du bâtiment dans l'offre des «Vacances au cœur du patrimoine» (Les Mollards furent l'un des quatre projets présentés pour la collecte de l'Ecu d'Or 2007). Il fallait aussi préserver l'état de l'atelier de Pierre Aubert, qu'il pût être ouvert au public et, également, que la fondation puisse disposer de locaux pour ses propres besoins. Et tout cela dans le respect de l'authenticité du bâtiment et de son cadre naturel !

Début de la procédure officielle

Un projet répondant au mieux à toutes ces exigences a été soumis à l'examen préalable des services cantonaux en janvier 2011. Mais le bâtiment n'était toujours pas classé malgré une procédure engagée par le Canton en 2009 déjà! Longtemps bloquée par une opposition de la Municipalité, laquelle minimisait la valeur culturelle du bâtiment, le classement définitif est obtenu le 16 août 2011. Enfin !

Premiers travaux

Le classement acquis, la fondation a obtenu l'automne dernier l'autorisation de faire les travaux d'entretien les plus urgents: un charpentier a été de suite mandaté pour divers travaux dans la partie rurale, les structures de l'écurie étant gravement altérées par les vapeurs d'ammoniac émanant de générations de bétail. Les poteaux allant du sol de l'écurie jusqu'à la faite et portant celui-ci étaient pourris à la base. Cela a été un travail délicat de ne changer que la partie inférieure de ces porteurs afin de conserver la partie supérieure encore saine. On a dû prendre le parti de changer la poutraison de l'écurie tandis que certaines pièces de charpente seront renforcées par injection de résine lorsque les conditions atmosphériques le permettront. C'est d'ailleurs la solution qui sera adoptée de façon générale dans la partie habitation.

Projets du printemps 2012

Au printemps prochain, il est prévu d'entreprendre des travaux de drainage et de consolidation des murs dans la partie inférieure de la partie habitable. La mise en route de l'ensemble du chantier s'avère longue. Dès le printemps, la fondation compte mettre à l'enquête publique la totalité des travaux d'aménagement et de restauration. Avant, il faut encore négocier avec les propriétaires voisins des places de parc aux abords de la route cantonale, la propriété n'y ayant pas accès directement. Toutes ces formalités impliquent de nombreuses séances de discussion et il faut tenir compte que tous les membres du Conseil de fondation sont des bénévoles !

Entretien du site naturel

Heureusement, l'entretien du site naturel pose moins de problèmes. L'été dernier, Pro Natura et la Fondation Action en faveur de l'environnement (FAFE) ont organisé un premier camp de bénévoles pour la reconstruction d'un mur de pierres sèches. Une dizaine d'adultes sont venus de toute la Suisse refaire avec beaucoup d'enthousiasme une quinzaine de mètres d'un mur de soutènement le long du chemin d'accès au bâtiment. Une opération si bien réussie qu'elle va être réitérée en 2012 ! D'autres projets de reconstruction de murs sont encore à l'étude.

Problèmes financiers

La Fondation a reçu jusqu'ici le soutien de la Loterie Romande et des dons de privés, elle attend les versements promis par quelques fondations mais la route est encore longue jusqu'à ce que le financement total des travaux soit assuré. C'est pourquoi tous vos dons seront acceptés avec reconnaissance, même les plus modestes !

Ch. Betschen

Fondation Les Mollards-des-Aubert
1349 Le Brassus
Ccp 17-226428-3

